REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM

Numéro SIRET: 21220321000019

POSTE COMPTABLE : CFP de ROSTRENEN

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET: BUDGET COMMUNAL

ANNEE 2020

Code INSEE	COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM	ВР
22321	BUDGET COMMUNAL	2020

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 709
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	178
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
970 058,00	1 249 678,00	514,07	785,44

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	977,59	619,00
2	Produit des impositions directes/population	373,01	331,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 055,45	777,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	800,12	276,00
5	Encours de dette/population	759,59	621,00
6	DGF/population	300,97	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,30%	44,30%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	125,97%	88,70%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	75,81%	35,50%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	71,97%	80,00%

B-1-1-A

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations

⁽statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
I - INFORMATIONS GENERALES	ı]
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				
	VUE	D'ENSEMBLE		A 1	
	FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LA DE FONCTIONNEMENT DE FONCTION				
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 063 772,00	1 81	3 772,00	
	+	+	+	•	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)				
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 25	60 000,00	
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 063 772,00	2 06	3 772,00	
•	IN	VESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEMI		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 600 300,41	1 72	1 189,14	
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	382 597,59	32	26 412,00	
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde posit	if) 21 031,86	
ш.	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 982 898,00	2 26	8 633,00	
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	4 046 670,00	4 33	2 405,00	

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL

ВP

2020

4

comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles Les réstes à réaliser de la section d'investissement correspondent en depenses, aux depenses engagees non mandatees au 31/12 de l'exercice précèdent (elles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précèdent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL BP 2020
--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	521 100,00	0,00	562 550,00	562 550,00	562 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	831 550,00	0,00	840 300,00	840 300,00	840 300,00
014	Atténuations de produits	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
65	Autres charges de gestion courante	176 910,70	0,00	174 654,70	174 654,70	174 654,70
	Total des dépenses de gestion courante	1 533 060,70	0,00	1 581 004,70	1 581 004,70	1 581 004,70
66	Charges financières	82 000,00	0,00	77 000,00	77 000,00	77 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	5 000,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
7	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 642 760,70	0,00	1 680 704,70	1 680 704,70	1 680 704,70
023	Virement à la section d'investissement (5)	298 618,63		307 719,79	307 719,79	307 719,79
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	75 222,67		75 347,51	75 347,51	75 347,51
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
T	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	373 841,30		383 067,30	383 067,30	383 067,30
	TOTAL	2 016 602,00	0,00	2 063 772,00	2 063 772,00	2 063 772,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) = 0,0			0.000.770.00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,4			=
	D 0	02 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

2 063 772,00 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	32 380,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
73	Impôts et taxes	1 089 350,00	0,00	1 092 389,00	1 092 389,00	1 092 389,00
74	Dotations, subventions et participations	557 417,00	0,00	629 828,00	629 828,00	629 828,00
75	Autres produits de gestion courante	44 000,00	0,00	41 100,00	41 100,00	41 100,00
	Total des recettes de gestion courante	1 726 147,00	0,00	1 803 317,00	1 803 317,00	1 803 317,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits exceptionnels	450,00	0,00	450,00	450,00	450,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	30 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 756 602,00	0,00	1 803 772,00	1 803 772,00	1 803 772,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL	1 766 602,00	0,00	1 813 772,00	1 813 772,00	1 813 772,00

	т
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	250 000,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 063 772,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	373 067,3
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Ct. Modailles de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
		_

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3	ı

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	6 939,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 813 678,00	382 597,59	781 700,41	781 700,41	1 164 298,00
	Total des dépenses d'équipement	1 820 617,00	382 597,59	931 700,41	931 700,41	1 314 298,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	619 500,00	0,00	601 500,00	601 500,00	601 500,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
	Total des dépenses financières	633 500,00	0,00	615 500,00	615 500,00	615 500,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	43 100,00	43 100,00	43 100,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 454 117,00	382 597,59	1 590 300,41	1 590 300,41	1 972 898,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL	2 464 117,00	382 597,59	1 600 300,41	1 600 300,41	1 982 898,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 982 898,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	326 412,00	326 412,00	208 832,00	208 832,00	535 244,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	10 520,00	10 520,00	10 520,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	826 412,00	326 412,00	719 352,00	719 352,00	1 045 764,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	49 862,84	0,00	67 624,53	67 624,53	67 624,53
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	252 833,60	0,00	468 037,50	468 037,50	468 037,50
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	40 007,81	40 007,81	40 007,81
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	302 696,44	0,00	575 669,84	575 669,84	575 669,84
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	43 100,00	43 100,00	43 100,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 129 108,44	326 412,00	1 338 121,84	1 338 121,84	1 664 533,84
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	298 618,63		307 719,79	307 719,79	307 719,79
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	75 222,67		75 347,51	75 347,51	75 347,51
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	373 841,30		383 067,30	383 067,30	383 067,30
	TOTAL	1 502 949,74	326 412,00	1 721 189,14	1 721 189,14	2 047 601,14

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	221 031,86
	=

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excellent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sent à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	373 067,30
FONCTIONNEMENT (10)	

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II]
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	1

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

 (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

 (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un
- exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

	COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
--	--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	562 550,00		562 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	840 300,00		840 300,00
014	Atténuations de produits	3 500,00		3 500,00
65	Autres charges de gestion courante	174 654,70		174 654,70
66	Charges financières	77 000,00	0,00	77 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 700,00	0,00	1 700,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	75 347,51	75 347,51
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	21 000,00		21 000,00
023	Virement à la section d'investissement		307 719,79	307 719,79
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 680 704,70	383 067,30	2 063 772,00

	•
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 063 772,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	601 500,00	0,00	601 500,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 164 298,00		1 164 298,00
204	Subventions d'équipements versés	150 000,00	0,00	150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	10 000,00	10 000,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	43 100,00	0,00	43 100,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 000,00		14 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 972 898,00	10 000,00	1 982 898,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 982 898,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽g) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
		1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 000,00		3 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	37 000,00		37 000,00
	diverses			
72	Travaux en régie		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	1 092 389,00		1 092 389,00
74	Dotations, subventions et participations	629 828,00		629 828,00
75	Autres produits de gestion courante	41 100,00	0,00	41 100,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00
77	Produits exceptionnels	450,00	0,00	450,00
	Recettes de fonctionnement - Total	1 803 772,00	10 000,00	1 813 772,00

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	250 000,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 063 772 00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	67 624,53	0,00	67 624,53
13	Subventions d'investissement	535 244,00	0,00	535 244,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	10 520,00	0,00	10 520,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 007,81	0,00	40 007,81
28	Amortissements des immobilisations		75 347,51	75 347,51
45	Opérations pour compte de tiers (6)	43 100,00	0,00	43 100,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		307 719,79	307 719,79
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 196 496,34	383 067,30	1 579 563,64

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	221 031,86
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	468 037,50
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 268 633,00

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 Is la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Si a commune du retablissement apprique le régime des provisions budgetaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2020	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

		budget précédent (2)	nouvelle (3)	délibérante (4)
011	Charges à caractère général	521 100,00	562 550,00	562 550,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	2 000,00	1 000,00	1 000,00
60611	Eau et assainissement	12 000,00	24 000,00	24 000,00
60612	Énergie - Électricité	90 000,00	100 000,00	100 000,00
60621	Combustibles	30 000,00	32 000,00	32 000,00
60622	Carburants	13 000,00	14 000,00	14 000,00
60623	Alimentation	350,00	26 000,00	26 000,00
60624	Produits de traitement	5 000,00	7 000,00	7 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	600,00	600,00	600,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	14 000,00	14 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	40 000,00	45 000,00	45 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6065	Livres, disques, cassettes(bibliothèques et médiathèques)	3 800,00	3 800,00	3 800,00
6067	Fournitures scolaires	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	10 000,00	10 000,00
611 6125	Contrats de prestations de services	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6135	Locations mobilières Terrains	15 000,00	6 500,00	6 500,00
61521	1	4 000,00	4 000,00	4 000,00
615221 615228	Entretien et réparations bâtiments publics	30 000,00	30 000,00	30 000,00
615231	Entretien et réparations autres bâtiments	25 000,00 25 000,00	30 000,00 25 000,00	30 000,00 25 000,00
615232	Entretien et réparations voiries Entretien et réparations réseaux	12 000,00	12 000,00	12 000,00
615232	Bois et forêts	7 000,00	7 000,00	7 000,00
61551	Matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6156	Maintenance	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6168	Autres primes d'assurance	14 000,00	14 000,00	14 000,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	1 200,00	3 000,00	3 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 100,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	500,00	1 000,00	1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	100,00	100,00	100,00
6256	Missions	1 500,00	1 300,00	1 300,00
6257	Réceptions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6262	Frais de télécommunications	16 000,00	16 000,00	16 000,00
627	Services bancaires et assimilés	20,00	20,00	20,00
62876	A un GFP de rattachement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
62878	A d'autres organismes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	25 000,00	16 000,00	16 000,00
63512	Taxes foncières	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	100,00	100,00
637	Autres impôts, taxes,(autres organismes)	130,00	130,00	130,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	831 550,00	840 300,00	840 300,00
6218	Autre personnel extérieur	9 000,00	12 000,00	12 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	600,00	600,00	600,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6338 6411	Autres impôts, taxes ,sur rémunérations Personnel titulaire	1 600,00 500 000,00	1 600,00 500 000,00	1 600,00 500 000,00

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL BP

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6413	Personnel non titulaire	50 000,00	54 000,00	54 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	85 000,00	85 000,00	85 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	135 000,00	135 000,00	135 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	32 500,00	33 000,00	33 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		1 800,00	1 800,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 000,00	1 400,00	1 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	350,00	400,00	400,00
6488	Autres charges	500,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	3 500,00	3 500,00	3 500,00
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs	1 500,00	1 500,00	1 500,00
739211	Attributions de compensation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	176 910,70	174 654,70	174 654,70
6522	Excédent des budgets annexes à caractère administratif	72,70	72,70	72,70
6531	Indemnités	60 000,00	65 000,00	65 000,00
6532	Frais de mission	250,00	250,00	250,00
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 500,00	7 000,00	7 000,00
6535	Formation	2 500,00	4 000,00	4 000,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc° de fin de mandat		50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 500,00	4 500,00	4 500,00
65548	Autres contributions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	23 392,00	19 102,00	19 102,00
65733	Départements	400,00	0,00	0,00
657348	Autres communes	371,00	170,00	170,00
657361	Caisse des Ecoles	11 000,00	11 000,00	11 000,00
657362	CCAS	4 915,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	56 000,00	56 000,00	56 000,00
65888	Autres	10,00	10,00	10,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	1 533 060,70	1 581 004,70	1 581 004,70
66	Charges financières (b)	82 000,00	77 000,00	77 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	80 000,00	75 000,00	75 000,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6688	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	200,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	5 000,00	0,00	0,00
6875	Dotations aux prov. pour risques et charges exceptionnels	5 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	21 000,00	21 000,00	21 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 642 760,70	1 680 704,70	1 680 704,70
023	Virement à la section d'investissement	298 618,63	307 719,79	307 719,79
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	75 222,67	75 347,51	75 347,51
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	75 222,67	75 347,51	75 347,51
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	373 841,30	383 067,30	383 067,30
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	373 841,30	383 067,30	383 067,30
тот	AL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 016 602,00	2 063 772,00	2 063 772,00

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A 1	1

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 063 772,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

	1
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote l-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
B-1-1-B

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020	
COMMONE DE CAMANA MACONIO DO 1 ELEM DE DODOCTI COMMONAL			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	32 380,00	37 000,00	37 000,00
7022	Coupes de bois	700,00	950,00	950,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	10 700,00	10 900,00	10 900,00
70328	Autres droits de stationnement et de location	400,00	300,00	300,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 700,00	1 000,00	1 000,00
70631	A caractère sportif	9 500,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	1 500,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigneme	5 500,00	22 500,00	22 500,00
70688 70878	Autres prestations de services par d'autres redevables	80,00 1 300,00	50,00 300,00	50,00 300,00
70070 73	Impôts et taxes	1 089 350,00	1 092 389,00	1 092 389,00
	<u>'</u>		<u>·</u>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
73111	Taxes foncières et d'habitation	621 974,00	637 471,00	637 471,00
73212 73223	Dotation de solidarité communautaire	432 376,00	426 918,00	426 918,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales. Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	20 000,00 15 000,00	13 000,00 15 000,00	13 000,00 15 000,00
74	Dotations, subventions et participations	557 417,00	629 828,00	629 828,00
		·		·
7411 74121	Dotation forfaitaire	282 223,00	282 612,00	282 612,00
74121 74127	Dotation de solidarité rurale Dotation nationale de péréquation	130 000,00 30 000,00	190 627,00 41 123.00	190 627,00 41 123,00
7412 <i>1</i> 744	FCTVA	4 693,00	6 606,00	6 606,00
7473	Départements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74748	Autres communes	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP	2 500,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	12 779,00	12 676,00	12 676,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	68 642,00	71 198,00	71 198,00
7484	Dotation de recensement		3 406,00	3 406,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	8 580,00	8 580,00
7488	Autres attributions et participations	5 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	44 000,00	41 100,00	41 100,00
752	Revenus des immeubles	43 000,00	41 000,00	41 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	1 000,00	100,00	100,00
	RECETTES DE GESTION DES SERVICES	1 726 147,00	1 803 317,00	1 803 317,00
	+74+75+013)			
76	Produits financiers (b)	5,00	5,00	5,00
761	Produits de participations	5,00	5,00	5,00
77	Produits exceptionnels (c)	450,00	450,00	450,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	200,00	200,00	200,00
7788	Produits exceptionnels divers	250,00	250,00	250,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)	30 000,00	0,00	0,00
7875	Reprises sur prov. pour risques et charges exceptionnels	30 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 756 602,00	1 803 772,00	1 803 772,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
722	Immobilisations corporelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	10 000,00	10 000,00	10 000,00
тот	AL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 766 602,00	1 813 772,00	1 813 772,00

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
III - VOTE DU BUDGET	Ш]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	250 000,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 063 772,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020	l
--	----	------	---

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	6 939,00	150 000,00	150 000,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	6 939,00	150 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
21571	Matériel roulant - Voirie		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 172 (5)	45 000,00	37 300,00	37 300,00
	Opération d'équipement n° 173 (5)	200 000,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 176 (5)	20 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 177 (5)	88 978,83	46 500,00	46 500,00
	Opération d'équipement n° 185 (5)	15 000,00	13 000,00	13 000,00
	Opération d'équipement n° 206 (5)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Opération d'équipement n° 213 (5)	182 800,24	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 229 (5)	289 512,00	3 000,41	3 000,41
	Opération d'équipement n° 233 (5)		15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 234 (5)	865 886,93	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 237 (5)	56 500,00	591 900,00	591 900,00
	Total des dépenses d'équipement	1 820 617,00	931 700,41	931 700,41
16	Emprunts et dettes assimilées	619 500,00	601 500,00	601 500,00
1641	Emprunts en euros	30 000,00	12 000,00	12 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	87 000,00	87 000,00	87 000,00
16449	Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésorerie	500 000,00	500 000,00	500 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00	2 500,00	2 500,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 000,00	14 000,00	14 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 000,00	14 000,00	14 000,00
	Total des dépenses financières	633 500,00	615 500,00	615 500,00
4581237	Opé. pour compte de tiers n° 237 (6)		43 100,00	43 100,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		43 100,00	43 100,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 454 117,00	1 590 300,41	1 590 300,41
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Charges transférées (9)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TC	TAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 464 117,00	1 600 300,41	1 600 300,41

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	382 597,59
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 982 898,00

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
III - VOTE DU BUDGET	Ш]
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	1

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
B-1-1-B

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL BP 2020	COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2020
--	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	326 412,00	208 832,00	208 832,00
1313	Départements		95 500,00	95 500,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	120 750,00	113 332,00	113 332,00
1347	Dotation de soutien à l'investissement local	89 512,00	0,00	0,00
1348	Autres	116 150,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
16449	Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésorerie	500 000,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		10 520,00	10 520,00
2111	Terrains nus		10 520,00	10 520,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	826 412,00	719 352,00	719 352,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	302 696,44	535 662,03	535 662,03
10222	F.C.T.V.A.	47 862,00	65 625,00	65 625,00
10226	Taxe d'aménagement	2 000,84	1 999,53	1 999,53
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	252 833,60	468 037,50	468 037,50
27	Autres immobilisations financières		40 007,81	40 007,81
27638	Autres établissements publics		40 007,81	40 007,81
	Total des recettes financières	302 696,44	575 669,84	575 669,84
4582237	Opé. pour compte de tiers n° 237 (5)		43 100,00	43 100,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		43 100,00	43 100,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 129 108,44	1 338 121,84	1 338 121,84
021	Virement de la section de fonctionnement	298 618,63	307 719,79	307 719,79
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	75 222,67	75 347,51	75 347,51
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	40 017,08	40 141,92	40 141,92
	SPIC - Bâtiments et installations	21 145,28	21 145,28	21 145,28
280422	Privé - Bâtiments et installations		14 060,31	14 060,31
2804412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations	14 060,31	0,00	0,00
тот	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	373 841,30	383 067,30	383 067,30
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	373 841,30	383 067,30	383 067,30
то	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	1 502 949,74	1 721 189,14	1 721 189,14

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	326 412,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	221 031,86
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 268 633,00

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, L-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
B-1-1-B

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 172 LIBELLE: ACQUISITION MATERIEL DIVERS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	996 494,07	a 2 839,64	37 300,00	b 37 300,00	b
20	Immobilisations incorporelles	7 034,54	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	7 034,54	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	989 459,53	2 839,64	37 300,00	37 300,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	19 372,40	2 839,64	6 000,00	6 000,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	288 158,22	0,00	15 000,00	15 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	44 898,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	379 646,80	0,00	10 800,00	10 800,00	
2182	Matériel de transport	5 120,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	152 432,51	0,00	2 500,00	2 500,00	
2184	Mobilier	84 818,72	0,00	3 000,00	3 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	15 012,88	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		1100100 4 10411001 2010 (2)	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
1342	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	-40 139,64
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 173 LIBELLE: G.R.EGLISES BOTHOA/ST.NICOLAS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	219 182,99	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 756,92	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	1 756,92	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	217 426,07	0,00	20 000,00	20 000,00	
2313	Constructions	203 277,33	0,00	20 000,00	20 000,00	
2316	Restauration des collections et oeuvres d'art	14 148,74	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2) Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif
--

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020	
--	----	------	--

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 177 LIBELLE: G.R.BATIMENTS COMMUNAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 409 928,85	a 10 588,80	46 500,00	b 46 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	39 566,58	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	39 566,58	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 370 362,27	10 588,80	46 500,00	46 500,00	
2313	Constructions	1 370 362,27	10 588,80	46 500,00	46 500,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	
1323	Départements	0,00	0,00	
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00	
1328	Autres	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	

Excédent de financement si positif	-57 088,80
Besoin de financement si négatif	•

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL		2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 185 LIBELLE: Reboisement POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)		sitions velles 3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	76 980,81	a 2 160,00	1	3 000,00	b 13 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	8 692,80	0,00		5 000,00	5 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	8 692,80	0,00		5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	68 288,01	2 160,00		8 000,00	8 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	68 288,01	2 160,00		8 000,00	8 000,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes	à réaliser 2019 (2)			Recettes de l'ex	kercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	С		0,00	d		0,00
13	Subventions d'investissement			0,00			0,0
1326	Autres établissements publics locaux			0.00			0.00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	
Excédent de financement si positif	-15 160,00
Besoin de financement si négatif	

0,00

0,00

B-1-3-B3

16

Emprunts et dettes assimilées

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 206 LIBELLE: ACQUISITIONS FONCIERES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	329 981,56	a 1 000,00	50 000,00	b 50 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	329 981,56	1 000,00	50 000,00	50 000,00	
2111	Terrains nus	192 969,72	1 000,00	50 000,00	50 000,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	52 353,36	0,00	0,00	0,00	
2115	Terrains bâtis	61 888,48	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	22 770,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 10 520,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 520,00
2111	Terrains nus	0,00	10 520,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif
--

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL BP	2020
---	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 213 LIBELLE: VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	2 755 906,69	a 6 173,48	5 000,00	b 5 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	4 057,55	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	4 057,55	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	14 925,17	5 321,48	5 000,00	5 000,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 197,96	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	1 435,20	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	4 501,01	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	1 650,48	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	3 140,52	5 321,48	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 736 923,97	852,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	49 776,70	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 687 147,27	852,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		(L)	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 173,48
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
		_

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 229 LIBELLE: Aménagement du camping municipal

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	12 609,83	a 233 576,89	3 000,41	b 3 000,41	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 000,41	3 000,41	
2184	Mobilier	0,00	0,00	3 000,41	3 000,41	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	12 609,83	233 576,89	0,00	0,00	
2313	Constructions	12 609,83	233 576,89	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 89 512,00	d 35 500,00
13	Subventions d'investissement	89 512,00	35 500,00
1313	Départements	0,00	35 500,00
1347	Dotation de soutien à l'investissement local	89 512,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-111 565,30
--	-------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL		2020
		_

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 233 LIBELLE: Révision du PLU POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	60 798,87	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	60 798,87	0,00	15 000,00	15 000,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et nume	60 798,87	0,00	15 000,00	15 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000,00
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 234 LIBELLE: Atelier municipal POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 053 018,07	a 88 701,78	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	67 703,75	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	14 196,52	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	48 293,23	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	5 214,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	985 314,32	88 701,78	0,00	0,00	
2313	Constructions	985 314,32	88 701,78	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 236 900,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	236 900,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	120 750,00	0,00
1348	Autres	116 150,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	148 198,22
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 237 LIBELLE : Aménagement bourg de Bothoa

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 561,34	a 37 557,00	591 900,00	b 591 900,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 561,34	37 557,00	591 900,00	591 900,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 561,34	37 557,00	591 900,00	591 900,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	С 0,00	d 173 332,00
13	Subventions d'investissement	0,00	173 332,00
1313	Départements	0,00	60 000,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	113 332,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif
--

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1	

	Nature	Date de la décision de	Montant maximum	Montant des	Monta rembours	Encours restant dû au	
	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		autorisé au 01/01/N	tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	01/01/N
519	Crédits de trésorerie (Total)						

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2	

					Em	prunts e	t dettes	à l'origin	e du cor	ntrat				
Nature			Date d'émission	Date du		Type de		Taux	initial		Périodicité	Profil	Possibilité de rembour-	Catégorie
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	ou date de mobilisation (1)	premier rembt	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actua- riel	Devise	des rembourse- ments (6)	d'amortissement (7)	sement anticipé partiel O/N	d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 296 005,07									
1641 Emprunts en euros (total)					196 005,07									
0424105	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	01/12/1994		01/01/1995	148 637,79	R		5.8	4.66766		А	Х	N	A-1
0424107	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	01/12/1994		01/01/1995	47 367,28	R		5.8	4.66766		A	Х	N	A-1
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)					2 100 000,00									
060529	BANQUE FINANCEMENT ET TRESORERIE	28/12/2006		15/11/2009	1 800 000,00	F		5.12	4.51965		А	С	N	A-1
061529	BANQUE FINANCEMENT ET TRESORERIE	31/12/2009		15/11/2010	300 000,00	F		4.1	1.06812		A	С	N	A-1
Total général					2 296 005,07									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite) IV A2.2

					Emprunts	et Dettes	au 01/01/2	020				
Nature	Couverture ?		Catégorie d'emprunt	Capital restant			Taux d'inté	rêt	Anr			
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	O/N couvert (10)	après couverture éventuelle (11)	dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)		Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 295 071,41					96 239,26	63 492,98	0.00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		65 071,41					9 239,26	1 333,97	0.00	0,00
0424105	N	0,00		49 346,02	6,00	R		4.63867	7 006,47	1 011,60	0.00	0,00
0424107	N	0,00		15 725,39	6,00	R		4.63867	2 232,79	322,37	0.00	0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)		0,00		1 230 000,00					87 000,00	62 159,01	0.00	0,00
060529	N	0,00		1 050 000,00	13,83	F		4.52423	75 000,00	54 656,01	0.00	0,00
061529	N	0,00		180 000,00	14,83	F		1.06812	12 000,00	7 503,00	0.00	0,00
Total général		0,00		1 295 071,41					96 239,26	63 492,98	0.00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.3	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)		

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00)								0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00)								0,00	0,00	0,00 %

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ Capital restant dû: En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL BP 2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.4
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	

Indices s	ous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	4					
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	1 295 071,41					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

		Emprunt couvert			Instrument de couverture									
			Capital				Nature de	N. 0					Primes év	rentuelles
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Total														

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

Instruments de	Effet de l'instrument de couverture								
couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
numéro de contrat)		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

B-3-4-A25 35

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV]
FLEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.6	

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de	Dont	
REPARTITION PAR PRETEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL		
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.7	
AUTRES DETTES		

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

B-3-4-A27 37

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A3	1
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL							
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :							
Procédure d'amortissement Catégories de biens amortis Durée (linéaire, dégressif, variable) (en années)							
Linéaire	20415 Groupement de coll Subv. équi.versées aux org. publics	15	26/03/2007				
Linéaire	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	15	26/03/2007				
Linéaire 204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. publics 15							
Linéaire	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	15	26/03/2007				

B-3-4-A3 38

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A 4	
ETAT DES PROVISIONS		

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitu- tion de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

B-3-4-A4 39

⁽¹⁾Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée
(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL		
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A5	
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)		

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

B-3-4-A4 40

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL		
IV ANNEYES	IV	ī

IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN	A6.1			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES				

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		113 000,00	I 113 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		99 000,00	99 000,00
1641	Emprunts en euros	12 000,00	12 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	87 000,00	87 000,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	14 000,00	14 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 000,00	14 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 000,00	14 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	113 000,00	382 597,59	D001 0,00	495 597,59

B-1-1-B

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN	A6.2	

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	490 699,64	III 490 699,64
Ressource	s propres externes de l'année (a)	107 632,34	107 632,34
10222	Dotations, fonds divers et réserves	65 625,00	65 625,00
10226	Taxe d'aménagement	1 999,53	1 999,53
27638	Autres immobilisations financières	40 007,81	40 007,81
Ressource	s propres internes de l'année (b)(3)	383 067,30	383 067,30
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	40 141,92	40 141,92
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	21 145,28	21 145,28
280422	Privé - Bâtiments et installations	14 060,31	14 060,31
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	307 719,79	307 719,79

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	490 699.64	326 412.00	221 031.86	468 037,50	1 506 181,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	495 597,59
Ressources propres disponibles	IV 1 506 181,00
Solde	V = IV - II (6) + 1 010 583.41

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020				
IV - ANNEXES	IV					
ELEMENTS DU BILAN						
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES						

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

B-3-4-A8 43

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458237 In	Date de la délibération :						
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)			
DEPENSES (a)	0,00	0,00	43 100,00	43 100,00			
4581237 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	43 100,00	43 100,00			
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00			
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	43 100,00	43 100,00			
RECETTES (b)	0.00	0.00	43 100.00	43 100.00			
4582237 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	43 100,00	43 100,00			
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00			
Recettes nettes (b-d)	0.00	0.00	43 100.00	43 100.00			

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

⁽⁵⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽⁶⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁷⁾ Indiquer le chapitre

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT BP 2020 IV BP 2020

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		mobilisation et profil d'amortissement de		mobilisation et profil d'amortissement de		mobilisation et profil d'amortissement de		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée rési-	Périodi- cité des rem-		Taux initia	al	Ti	aux à la date d budget (Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant	Annuité garanti l'exer	
	Année	Profil		de file		duelle		uelle bour- sements (2)		Index (4)	Index (4) Taux Taux Index Niveau de l'en (3) (4) taux mo	index		. , ,	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital							
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00						
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00						
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					123 337,28	83 681,08											3 514,61	3 106,68						
Tiers RECUP Compta	2003	Х	LOGEMENTS BSB	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	123 337,28	83 681,08	17,58	А	R		4,2	R		4,2	A-1		3 514,61	3 106,68						
TOTAL GENERAL					123 337,28	83 681,08											3 514,61	3 106,68						

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2	

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeu	r en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1) Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) Annuité nette de la dette de l'exercice (2) Provisions pour garanties d'emprunts	A B C D	0,00 0,00 0,00 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	1 803 772,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3) 0,00%

46

B-1-1-A

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	1
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3	1
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		

Exercice d'origine	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance de	Désignation du crédit	Durée du	Montant des redevances restant à courir N+1 N+2 N+3 N+4 Cumul restant 7 Total (2)					
du contrat	(1)	l'exercice	bailleur	contrat					Total (2)	

B-3-4-B13 47

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4	

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	1
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.5	1
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodi- cité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL			•				

B-3-4-B13 49

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT):

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne «Dette en capital 01/01/N» correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2020
IV - ANNEXES	IV]
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.6	1
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
тот	AL	•					

B-3-4-B13 50

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEYES	IV	1

B1.7

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	•	F	ONCTIONNEMENT	!	!
6558	2020.26	Participation contrat association OGEC élémentaire	OGEC/ ECOLE SACRE COEUR	Associations	10 792,00
6558	2020.25	Participation contrat association OGEC maternelle	OGEC/ ECOLE SACRE COEUR	Associations	8 310,00
657348	2020.24	Participation RASED Rostrenen frais de fonctionnement	CAISSE DES ECOLES	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)	170,00
657361	2020.23	Subvention équilibre caisse des écoles	CAISSE DES ECOLES	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)	11 000,00
6574	2020.07	Subvention de fonctionnement Amicale laïque	AMICALE LAIQUE	Associations	3 240,00
6574	2020.13	Subvention de fonctionnement ANACR	ANACR LES AMIS DE LA RESISTANCE	Associations	59,00
6574	2020.09	Subvention de fonctionnement APEL Sacré Coeur	APEL ECOLE DU SACRE COEUR	Associations	1 307,00
6574	2020.18	Participation emploi associatif Judo	ARGOAT JUDO CLUB	Associations	3 334,00
6574	2020.05	Subvention de fonctionnement Société de Chasse St Nicolas	ASS. COMM. CHASSEURS	Associations	500,00
6574	2020.22	Subvention Association foncière	ASSOCIATION FONCIERE	Autres	3 049,00
6574	2020.06	Subvention exceptionnelle, échange culturel festival au Monténé	ASSOCIATION LES BLES D'OR	Associations	775,00
6574	2020.19	Participation emploi associatif animateur musée	ASSOCIATION MUSEE RURAL DE L'EDUCATION BOTHOA	Associations	5 026,00
6574	2020.20	Participation emploi associatif animateur culturel musée	ASSOCIATION MUSEE RURAL DE L'EDUCATION BOTHOA	Associations	5 000,00
6574	2020.11	Subvention de fonctionnement Asso Sportive CEG J Jaures	ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE JEAN-JAURES	Associations	975,00
6574	2020.16	Subvention de fonctionnement Comice agricole	COMICE AGRICOLE	Associations	850,00
6574	2020.01	Subvention de fonctionnement Entente Basket du Pelem	ENTENTE BASKET PELEMOIS	Associations	866,00
6574	2020.14	Subvention de fonctionnement FNACA	F.N.A.C.A	Associations	91,00
6574	2020.08	Subvention de fonctionnement FCPE	FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES	Associations	3 240,00
6574	2020.10	Subvention de fonctionnement FSE CEG	FOYER SOCIO EDUCATIF	Associations	2 091,00
6574	2020.02	Subvention de fonctionnement Handball pélémois	HAND BALL PELEMOIS	Associations	3 148,00
6574	2020.15	Subvention de fonctionnement les Restos du Coeur	LES RESTAURANTS DU COEUR	Associations	150,00
6574	2020.12	Subvention de fonctionnement Outils en mains	L'OUTIL EN MAIN	Associations	648,00
6574	2020.17	Subvention CAP SPORTS	OFFICE DES SPORTS	Associations	1 450,00
6574	2020.21	Participation emploi associatif animateur sportif	OFFICE DES SPORTS	Associations	9 000,00
6574	2020.03	Subvention de fonctionnement Team du Pelem	TEAM DU PELEM	Associations	200,00
6574	2020.04	Subvention de fonctionnement USAP	UNION SPORTIVE ARGOAT PELEM	Associations	2 397,00

 ⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.
 B-3-4-B17

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	7
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1	7
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		

		Montant des AP			Montai	nt des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

B-3-4-B21 52

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	7
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2	7
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		

	Montant des AE			Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	

B-3-4-B21 53

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	В3	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE		

Libellé de	Libellé de la recette :								
Reste à ei	Reste à employer au 01/01/N :								
Recettes				Dépenses					
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant		
Reste à ei	Reste à employer au 31/12/N :								

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/			

B-3-4-B3 54

	1		
COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2020	
	1		

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPL	OIS BUDGETAIRES (3)			S POURVUS SUR EMP GETAIRES EN ETPT (4	
	(2)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7	0	7	4	0	4
Attaché Territorial	Α	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal 2° cl.	В	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal de 1ere classe	В	1	0	1	0	0	0
rédacteur territorial	В	1	0	1	0	0	0
Adjoint administratif ppal 1° cl	С	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal 2eme classe	С	1	0	1	0	0	0
Adjoint administratif territorial	С	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		14	1	15	9	0	9
Technicien principal de 1ere classe	В	1	0	1	0	0	0
Adjoint technique ppal 1° cl	С	9	0	9	7	0	7
Adjoint technique ppal 2° cl	С	2	1	3	0	0	0
Adjoint technique territorial	С	1	0	1	1	0	1
Agent de maîtrise principal	С	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		1	0	1	0	0	0
ATSEM principal de 1ere classe	С	1	0	1	0	0	0
FILIERE CULTURELLE (h)		1	0	1	1	0	1
Adjoint du patrimoine ppal 1° cl	С	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation ppal 2° cl	С	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		24	1	25	15	0	15

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT): le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL

BP

2020

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
01/01/2020	(1)	(2)	Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
Adjoint technique territorial	С	TECH	350	0,00	art 3 - 2	CDD	
Adjoint technique territorial	С	TECH	350	0,00	art 3-a°al.1	CDD	
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A. B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation.

ANIM . AIIIIIauoi

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3.4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C2	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT		
FINANCIER		
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)		

	Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.						
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement			
Délégation de service public (2)							
<u>Détention d'une part du</u> <u>capital</u>							
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 31/12/2002	BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	Société Française	123 337,28			
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme							
<u>Autres</u>							

⁽¹⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif); (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.1	1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE		
OU L'ETABLISSEMENT		

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes du Kreiz Breizh	01/01/1993	Taxe professionnelle unique + fiscalité additionnelle	0,01
Autres organismes de regroupement			
Syndicat de gendarmerie de St Nicolas du Pelem		Sans fiscalité propre	0,01
Syndicat d'Energie 22		Sans fiscalité propre	0,01
Syndicat Mixte d'Adduction d'eau Potable du Kreiz Breizh Argoat		Sans fiscalité propre	0,01

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.2	1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)		1

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.3	1
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET		TVA (oui / non)
Assainissement	Assainissement			21220321000068	SPIC	non
Caisse des Ecoles	Caisse des Ecoles			26220181700018	SPA	non
CCAS	CCAS			26220035500010	SPA	non

B-3-4-C31 61

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.4	1
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

B-3-4-C31 62

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV]
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1	

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2019 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2019 (%)
Taxe d'habitation	1 535 000,00	1,387	15,770	0,000	242 070,00	1,387
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 544 000,00	3,694	20,560	0,000	317 446,00	3,694
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	106 700,00	1,137	73,060	0,000	77 955,00	1,138
TOTAL	3 185 700,00	2,484			637 471,00	2,492

B-3-4-D1 63

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

Nombre de membres en exercice : Présenté par le Maire, Nombre de membres présents : A Saint-Nicolas-du-Pélem, le 30/06/2020 Nombre de suffrages exprimés : Le Maire, VOTES: Pour:

17 Contre: 0 Abstention:

19

14

17

0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Saint-Nicolas-du-Pélem, le 30/06/2020 Date de convocation : 23/06/2020

Les membres du Conseil Municipal,

LE CAËR Daniel	
BOUDIAF Catherine	
LAGADEC Guy	
FRABOULET Solenn	
PASCO Gérard	
JAN Anne-Marie	
PAVEN Marie-France	
DECOURCELLE Alain	
ANDRÉ Marilyse	
BERNARD Christiane	
LE ROUX Daniel	
ANDRE Denis Absent, donnant procuration à THORAVAL Laurent	
THORAVAL Laurent	

B-3-4-D2 64

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV]
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

TOULLEC Jean-Louis Absent, donnant procuration à BOUDIAF Catheri	
CAOUS Karine, Absente	
CARMES Arnaud Absent, donnant procuration à LE ROUX Daniel	
GOIC Adeline	
VERCHIN Tiphaine, Absente	
LE GUILLOU Fabien	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/07/2020 et de la publication le 02/07/2020.

A Saint-Nicolas-du-Pélem, le 02/07/2020

B-3-4-D2 65

SOMMAIRE

I.Informations générales

- p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget

- p.4 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.5 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.6 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.8 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.9 B2 Balance générale du budget Recettes

III.Vote du budget

- p.10 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses
- p.13 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes
- p.15 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.17 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.19 B3 Opérations d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - E	éments du bilan		
p.29	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	l x	
p.30	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.32	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.33	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	l x	
p.34	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.36	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.37	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.38	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.39	A4 - Etat des provisions	X	
p.40	A5 - Etalement des provisions	X	
p.41	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.42	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.43	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.44	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B-E	ngagements hors bilan		
p.45	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.46	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.47	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.48	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.49	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.50	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.51	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.52	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.53	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.54	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C-A	utres éléments d'informations		
p.55	C1 - Etat du personnel	X	
p.58	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.59	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.60	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.61	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.62	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - D	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.63	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.64	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)